

---

---

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HEM DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 A 19 HEURES**

---

---

### **PRÉSENTS :**

Pascal NYS, Maire,  
Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Annie LEFEBVRE, Ghislaine BUYCK, Laurent PASTOUR,  
Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Étienne DELEPAUT, Adjoint au Maire,  
André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Jean-Adrien MALAIZE,  
Conseillers Délégués,  
Francis VERCAMER, Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE  
(pour les délibérations 125, 126 et de 128 à 135), Blandine LEPLAT, Barbara RUBIO, Jérôme  
MEERSEMAN, Séverine CORBANIE, Mikaël LESNE, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR, Guislaine  
LEPAGE, Conseillers,

Karima CHOUIA, Conseillère.

### **ABSENTS :**

Moussa BACHIRI  
Françoise PLOUVIER

### **ABSENTS EXCUSÉS :**

Joëlle COTTENYE, ayant donné procuration à André BISCOP  
Anne DASSONVILLE, ayant donné procuration à Pascal NYS (pour les délibérations 124 et 127)  
Patrice DIMARCQ, ayant donné procuration à Safia OULMI  
Christelle DUTRIAUX, ayant donné procuration à Francis VERCAMER

## **ORDRE DU JOUR**

---

---

1. Rapport d'Orientation Budgétaire 2018
2. Décision Budgétaire Modificative n°4
3. Fixation des durées d'amortissement des immobilisations
4. Réalisation du Plan Communal de sauvegarde
5. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
6. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
7. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
8. Recensement de la population – Rémunération des agents recenseurs
9. Exercice Budgétaire – tarifs des concessions dans le cimetière communal
10. Convention de mise à disposition des installations sportives
11. Cession de la parcelle AH 427 avenue de la Marne
12. Convention MEL sur l'utilisation partagée des infrastructures du domaine public routier et non routier métropolitain

*La séance est ouverte à 19 heures 03.*

*Il est procédé à l'appel nominal.*

**M. Pascal NYS, Maire :** Quelques annonces en termes d'arrivées : j'ai le plaisir de vous annoncer un technicien bâtiment qui arrive, en la personne de Richard Olivier le 1<sup>er</sup> décembre. Deux départs : technicien voirie, Eddy Vins et responsable du service des fêtes, Bruno Six. Tous deux partent à la MEL. Décès, malheureusement, Jean Lenne, le papa de Cécile Vanacker, qui travaille au FLPA. En naissance, Camille, chez Marie Caroline Delahaye le 18 septembre, Marie Caroline est à la police municipale, deux PACS, Marie Achere à la MPE et Jeremy Crescense au service com. Il y a de très nombreux rendez-vous sur les semaines qui viennent :

- vendredi 17 novembre, journée contre les violences faites aux femmes, manifestation inter-communale à la salle Eden à Lys-Lez-Lannoy.
- une pièce de théâtre à 20h30 au Zephyr
- le 18 novembre, concert de Coyote and Co à la salle des fêtes à 20h30
- 25 novembre, donc samedi en 8, remise des médailles Sainte-Cécile à la Ferme Franchomme à 12h30
- inauguration du salon de la généalogie à la salle des fêtes à 12h
- le 26 novembre, le concert Sainte-Cécile au Zephyr
- le 1<sup>er</sup> décembre, coup de cœur des bibliothécaires à la Ferme Franchomme
- 2 décembre, réception des Ballonets à la salle des fêtes
- Olivier de Benoist, spectacle au Zephyr à 20h30
- le 3 décembre, Saint-Nicolas au marché de la Grand'Place
- le 5 décembre, hommage aux Morts pour la France en Algérie, en Tunisie et au Maroc à 18h au cimetière
- les 8 et 9 décembre, lancement du Téléthon à la résidence de la Marque, comme d'habitude, à 19h
- Hem Games thon, salle des fêtes, organisé par le service jeunesse, dans le cadre du Téléthon
- le 14 décembre, concert de l'orchestre de Douai au Zephyr à 20h30
- le 15 décembre, soirée solidaire, la nuit des sosies, salle des fêtes, à 19h30
- le spectacle Chantal Goya au Zephyr à 17h30 le 16 décembre
- le 21 décembre, opération spéciale don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes
- du 20 décembre au 7 janvier, piste de luge, manège et patinoire de glace à la Grand'Place
- les 22, 23 et 24 décembre, marché de Noël gourmand, chalets de la Grand'Place
- le 22 décembre, parade de Noël, vous êtes toutes et tous invités, avec un départ à 18h30 à la maison du foot. À 20h, le feu d'artifice habituel sur la Grand'place.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 21 décembre, quelques jours avant Noël. Et bien entendu, à la fin de notre conseil, nous aurons le plaisir de déguster le Beaujolais, puisque c'est le grand jour d'arrivée du Beaujolais.

En termes de votes bloqués, suite à la réunion des présidents que nous avons eue lundi soir, il y a l'approbation des procès-verbaux, des conseils des 8 juillet et 28 septembre. Il y a la délibération sur la décision budgétaire modificative n°4 et la fixation des durées d'amortissement des immobilisations. Vous avez vu la délibération, cela fait quand même un peu sourire, mais c'est comme cela. Donc la 2, la 3. Les mises en œuvre de protection fonctionnelle, à savoir les délibérations 5, 6 et 7. Le recensement de la population, rémunération des agents recenseurs, la 8 et la 9, l'exercice budgétaire, tarifs des concessions dans le cimetière communal. La 10, convention de mise à disposition des installations sportives. La 11, cession de la parcelle à côté de l'école Pagnol avenue de la Marne. La Convention de la MEL sur l'utilisation partagée des infrastructures du domaine public routier et non routier métropolitain, c'est la 12. Donc je résume, l'approbation des procès-verbaux. Ensuite, les délibérations 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Qui est pour ? Unanimité. Je vous remercie. Venons à l'annonce de Karima. Karima je te cède la parole.

**Mme Karima CHOUIA :** Merci. Monsieur Salah Hamouri est un avocat franco-palestinien résidant à Jérusalem Est, arrêté le 23 août 2017 par les autorités israéliennes. Un juge a décidé le 5 septembre qu'il devait purger un reliquat de trois mois de prison alors qu'il avait été libéré en 2011, selon un accord acté avec la diplomatie française. Salah Hamouri est français, marié à une Française, Madame Elsa Lefort, et père de famille. Cette dernière et leur enfant sont empêchés de le rejoindre à Jérusalem. Cette arrestation intervient au moment même où Salah Hamouri venait d'obtenir son diplôme d'avocat, une profession qu'il met au service des Droits de l'Homme et de la défense des prisonniers palestiniens, au sein de l'ONG palestinienne Addameer. Le 19 septembre dernier, Salah Hamouri a été placé en rétention administrative pour six mois, sanction renouvelable sans limite, alors qu'aucune charge ne pèse sur lui et qu'il n'a droit à aucun procès. Aucun chef d'accusation n'a été notifié à cet homme et aucune défense n'est possible. Cette détention administrative peut être renouvelée selon le bon vouloir des autorités israéliennes tous les six mois. Ce système carcéral a été utilisé de manière systématique par de nombreux régimes oppressifs, comme en Afrique du Sud, sous le régime de l'Apartheid. La dernière audience en appel à l'encontre de la décision de mise en détention administrative s'est tenue le 22 octobre dernier à la Cour suprême de Jérusalem. Ni notre compatriote ni ses avocats n'ont pu avoir connaissance des charges retenues. La place de Salah comme celle de milliers d'autres militants politiques n'est pas dans les geôles israéliennes. Aujourd'hui, la mobilisation pour sa libération prend de l'ampleur : pétitions, rassemblements, interpellations en direct des autorités françaises. Le conseil municipal de la ville de Hem se joint à cette mobilisation et exprime tout son soutien à la famille de Salah Hamouri. Cette mobilisation citoyenne et militante a permis de faire bouger la diplomatie française, qui vient de s'exprimer publiquement. Considérant que les normes du droit international, relatives au droit des individus et en particulier à une défense équitable ne sont pas respectées. Le conseil municipal de la ville de Hem en appelle au Président de la République à faire valoir les droits humains sur la scène internationale, en protégeant tous nos compatriotes. Le conseil municipal de la ville de Hem demande au président de s'exprimer publiquement et explicitement en faveur de la fin de la détention administrative et la libération immédiate de Salah Hamouri, en exigeant le respect de l'accord de 2011 et en intervenant, afin de lui garantir un traitement judiciaire équitable, par une juridiction ordinaire, respectant les droits fondamentaux.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Karima. Est-ce que vous avez des commentaires par rapport à ce vœu ? Je rappelle d'abord les dispositions de l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales, qui mentionnent notamment que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Le conseil municipal émet des vœux sur les objets d'intérêt local. Il n'échappera à personne ici que le vœu qui nous est soumis dépasse sensiblement les frontières de l'intérêt local. Les compétences de la commune sont bien limitées dans le domaine qui est abordé par le texte. À titre individuel, je pense que chacun est attaché à l'État de droit et à la protection des droits de nos concitoyens, à travers le monde, en quelque lieu qu'il se trouve et quelle que soit la complexité de la situation dans laquelle il se trouve. Le gouvernement a d'ailleurs rappelé cette semaine que Salah Hamouri a, comme tous nos compatriotes à l'étranger, pleinement droit à la protection consulaire. Le gouvernement s'est également inquiété d'un recours à la détention administrative qui, dans ce cas précis, ne permet pas à Salah Hamouri de connaître les charges qui sont notamment retenues à son encontre alors qu'il a été arrêté le 23 août dernier. Le gouvernement a enfin indiqué que les échanges entre la France et Israël se poursuivent sur ce dossier et nous ne pouvons que nous en tenir aux déclarations des autorités sur ce dossier. Pour autant et très exceptionnellement, parce que nous avons, je crois, tous en commun d'être attachés au respect des règles de l'État de droit et, par extension, au respect des règles du droit international, je propose que nous votions ce texte. Qui est pour ce vœu ? Abstentions ? Je vous en remercie. Avant d'arriver sur le rapport d'orientation budgétaire, je voudrais vous exprimer mon étonnement et quelque part ma colère en début de semaine, lorsque j'ai appris que le président de la République venait dans notre région, mais n'avait même pas la courtoisie d'inviter les élus de proximité. C'est vrai que si c'est pour faire tapisserie, cela ne servait pas à grand-chose. Mais ce que j'avais osé espérer, c'est que, en se déplaçant, nous aurions pu avoir peut-être un échange, peut-être par l'intermédiaire de certains maires. Et là, manifestement, nous n'avons pas eu cette possibilité et je trouve que monsieur Macron

a une vision des élus de proximité un peu particulière. Nous pouvons imaginer que c'est lui, que c'est au moins l'Élysée qui a diligenté les invitations ou c'est la Préfecture. Mais manifestement, je suis déçu. Et quand je dis que je suis déçu, j'ai eu l'occasion d'avoir nombre de mes collègues et j'avais encore Régis Cauche ce midi au téléphone, qui me disait qu'il était tout autant déçu et un peu désappointé par le comportement de notre président de la République, même si, effectivement, nous avons eu la chance d'avoir la Directrice du pôle social qui était invitée, même si nous avons une présidente d'association qui était invitée. Bien entendu, notre Député était présent, mais notre Député étant parlementaire, certes de proximité, puisqu'il sort d'un mandat de Maire, mais j'aurais quand même apprécié que nous puissions être invités, au moins pour discuter quelques minutes. Je pense qu'il a passé beaucoup de temps à faire des selfies, nous aurions peut-être voulu un peu moins de selfies et un peu plus de discussions. Voilà, je ne demande pas de commentaire.

**M. Étienne DELEPAUT :** Je pense que, comme sur la demande précédente de Madame Chouia, nous pourrions peut-être demander à l'ensemble des élus présents de marquer leur accord avec toi, que ce soit stipulé dans le rapport, que l'ensemble de ceux qui sont d'accord avec toi marque leur désappointement.

**M. Pascal NYS, Maire :** C'était d'autant plus dommage qu'il annonçait un renforcement de la politique de la ville et que des élus, des maires de villes dans lesquelles il va se passer des choses, je trouve que cela aurait été tout à fait logique que nous soyons invités.

Vote : 30 voix pour et 1 abstention

#### **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE.**

**M. Pascal NYS, Maire :** La loi NOTRE promulguée en 2015 a modifié les modalités de présentation. Il est ainsi spécifié que le maire présente au Conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires. Ce dernier n'est pas une nouveauté pour la ville de Hem, puisque nous l'avons mis en place dès l'an dernier. Contrairement au débat d'orientation budgétaire que nous avons connu auparavant, le rapport donne lieu à une délibération à l'issue du débat. Dans ce rapport, la municipalité précise le contexte budgétaire, les engagements pluriannuels envisagés, les informations sur la structure, ses effectifs, l'évolution des dépenses de personnel et la gestion de la dette. Tout de suite, je passe bien entendu la parole à Francis Vercamer, afin qu'il vous présente le contexte budgétaire dans lequel la ville va évoluer. Je reprendrai ensuite la parole pour vous présenter les orientations. Bien entendu, malgré le changement de Maire, celle-ci s'inscrit dans la continuité du projet porté par notre équipe et dans le respect du guide des orientations politiques hémoises que nous avons votées en début de mandat. C'est une présentation donc à deux voix que nous vous proposons.

**M. Francis VERCAMER :** Depuis maintenant de nombreuses années, le contexte dans lequel nous établissons notre budget reste difficile, dans un environnement contraint, avec un manque de visibilité et parfois de lisibilité des politiques budgétaires de nos partenaires. C'est un exercice de plus en plus périlleux de bâtir des hypothèses et des orientations financières claires. Les annonces du gouvernement, d'ailleurs parfois contredites par le président de la République, laissent les collectivités locales dans un brouillard budgétaire qui n'est pas propice à construire des perspectives stables dans la durée. Parfois, ces annonces se conjuguent avec une situation nationale ou internationale mouvante, qui accentue l'incertitude dans les prévisions. La croissance internationale n'a plus le dynamisme connu durant les dernières années, alors que la croissance française, encore faible, semble s'inverser vers de meilleurs lendemains. La menace terroriste reste forte et pèse sur la confiance et le développement du tourisme. Le financement des collectivités continue d'être dans un cycle de réformes dont l'impact budgétaire n'est pas mesuré, ce qui crée un climat d'inquiétude parmi les élus locaux. Les mesures déjà actées, mais déjà remises en cause ne laissent pas planer le doute quant à la participation des communes aux efforts de redressement financier du pays et à la baisse de la pression fiscale du citoyen. Annonce de suppression progressive sur trois ans de la taxe d'habitation, compensée en partie seulement par l'État. Diminution de crédits de politique de la ville en juillet dernier, par la suppression de la réserve prudentielle. Suppression budgétaire de 50 % des

emplois aidés. Plan de réduction de treize milliards d'euros sur cinq ans des moyens octroyés aux collectivités locales par voie de contractualisation. Encadrement des dépenses publiques. Toutes ces mesures, dont une partie ne concerne toutefois pas la ville de Hem, protégée hélas par son statut de ville pauvre avec des quartiers en politique de la ville et à mon sens bien gérée, contribuent à ce manque de visibilité. Le Président de la République, lors de sa venue à Roubaix-Tourcoing, a annoncé quelques meilleures nouvelles, telles que le maintien des crédits politique de la ville au niveau déjà amputé de juillet dernier, quand même, le gel de la baisse des emplois aidés à 200000 postes ouverts orientés vers les acteurs de la politique de la ville, le maintien de la DGF 2017 ou la revalorisation de la DSU ou de la DPV. Néanmoins, sans avoir une feuille de route claire, chiffrée et durable, il n'est pas possible d'assurer un budget équilibré sans les précautions prises depuis maintenant plusieurs années. C'est pourquoi la ville poursuit sa méthode, qui a fait ses preuves, en palliant l'incertitude du niveau de ressources par une politique dynamique, d'attractivité, permettant l'élargissement de l'assiette fiscale par l'augmentation du nombre de contribuables et par la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Comme chaque année, l'équilibre du budget sera difficile à atteindre, malgré un budget en faible hausse. Néanmoins, la ville n'augmentera pas ses taux d'imposition, dans un contexte de prélèvement fiscal parmi les plus élevés du monde, afin de participer à la préservation du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises. La ville poursuivra sa méthode de provisionnement pour risques et charges, pour faire face aux incertitudes budgétaires liées aux mesures gouvernementales annoncées, comme l'encadrement des dépenses et le système de sanctions annoncé. Les ressources potentielles du budget seront également réduites, en prévision des diminutions de crédits alloués dans les politiques de nos partenaires, région, département, métropole, eux-mêmes impactés par les mesures gouvernementales. Enfin, chaque élu de la ville a été sollicité pour optimiser les actions menées afin d'en réduire les coûts, sans pour autant réduire l'offre de services aux habitants. Au contraire, même, puisque les économies réalisées seront injectées dans les politiques nouvelles que Monsieur le Maire exposera après moi. La ville n'augmentera donc pas sa fiscalité locale, maintenant ses taux au niveau actuel. Cela fait maintenant la huitième année successive que les taux d'imposition sont stables. Le président de la République a annoncé la stabilité des dotations budgétaires en 2018, ce n'est donc pas de ces recettes que la dynamique budgétaire reviendra. On aura donc à poursuivre la politique d'attractivité de notre territoire, de son patrimoine, de ses services, afin d'en tirer les hausses de recettes de fonctionnement pour atteindre les 20,4 milliards d'euros, soit 1,75 % de hausse. La force de notre ville, c'est son endettement maîtrisé, voire son non-endettement. En 16 ans, la ville est passée d'une dette de près de 9 millions d'euros, réalisés plus le budgeté, à moins d'un million d'euros. Ce désendettement a un impact sur les annuités à rembourser, tant en investissements qu'en fonctionnement, et préserve des marges de manœuvre pour l'avenir. En 2018, nous stabiliserons notre autofinancement autour de 2 millions d'euros. Il est indispensable dans le financement des investissements réalisés en matière de sécurité, d'accessibilité et de rénovation thermique, acoustique ou structurelle. Après plusieurs années de hausse, il s'était stabilisé à environ 2,2 millions d'euros, mais les mesures de réduction budgétaire prises par le précédent gouvernement nous ont contraints de réduire son niveau en 2015. La ville poursuivra sa maîtrise de dépenses de personnel, dont le poids représente plus de 50 % des dépenses de fonctionnement. Les opérations de mutualisation ou d'intercommunalité avec d'autres villes, les optimisations des services, la dématérialisation, mais aussi la suppression des temps d'activités périscolaires, lourds en termes de personnel, permettront de stabiliser à nouveau la masse salariale en 2018, si le gouvernement, bien sûr, ne prend pas de mesures impactant le statut des agents. La conséquence de la baisse importante de notre endettement, c'est la baisse des frais financiers, que la ville laissait aux créanciers. Cette baisse a permis de réinjecter près de 4,25 millions dans l'offre de services aux habitants, à savoir la différence entre le niveau de frais financiers actuel et celui de 2002, qui représentait à l'époque plus de 400000 euros. Si parfois la discipline budgétaire exaspère, elle a le mérite d'éviter ou de retarder l'effet ciseaux que les communes moins rigoureuses que nous vont supporter dans les années à venir. À Hem, malgré notre politique budgétaire parfois difficile à mettre en œuvre, l'excédent courant a tendance à se réduire d'année en année. Cette baisse est heureusement compensée régulièrement par la vente de produits fonciers et surtout par les recettes exceptionnelles perçues auprès de nos partenaires, dans le subventionnement des équipements. Le risque de tarissement ou de baisse sensible de ces subventionnements est réel, en conséquence de la baisse des dotations auprès de ces mêmes collectivités territoriales partenaires. Venons-en aux équilibres financiers. Les dépenses sont composées de 50,66 % de masse salariale, 31,80 % de

services et d'actions auprès de la population et 17,52 % de crédits disponibles. Ces crédits disponibles sont répartis pour 1,96 % pour les provisions et risques et charges, comme je le disais en introduction, 5,75 % de subventions aux associations et 9,8 % pour l'autofinancement, que nous retrouverons bien sûr, comme vous le savez, dans les recettes d'investissement. Les dépenses d'investissement se répartiront entre les crédits nécessaires à la maintenance, la sécurité, l'accessibilité et les bâtiments, dans les plans pluriannuels d'investissement, pour 52 % de ces crédits. 2 % sont affectés au solde de remboursement de la dette. Les 46 % restants sont affectés aux gros projets d'investissement. À noter que cette année, nous nettoierons les comptes d'investissement, afin de retirer les reliquats de crédits non utilisés et les crédits en stand-by, que nous réinscrirons au budget supplémentaire, si les projets ont pu avancer en termes de définition et de procédure de mise en œuvre. Je passe maintenant la parole à Monsieur le Maire pour les projets que la ville compte mettre en œuvre en 2018, dans le cadre des crédits que je viens de présenter.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Francis. Dans ce contexte budgétaire, notre budget 2018 aura donc deux objectifs principaux. Le premier sera la recherche constante de réduction des dépenses, notamment en matière d'économies d'énergie. Notre collectivité poursuivra ses efforts pour s'inscrire dans une démarche durable. Deuxième objectif, un peu plus difficile à tenir : l'inflexion de la masse salariale, avec une recherche permanente d'optimisation des moyens humains, afin de moderniser le service public, recourir à l'e-administration, mutualiser les tâches. Vous avez pu lire que la suppression de la réforme des rythmes scolaires a rendu possible enfin la stabilisation de la masse salariale 2018 par rapport à 2017. Nous aurions dû descendre, en termes de masse. Malheureusement, nous sommes au même niveau que 2017, tout simplement parce que nous payons les dispositions du gouvernement Hollande, qui a été particulièrement dépensier au niveau des réformes, en faveur de la fonction publique. Je voulais également signaler que j'allais mandater un conseiller municipal, Thibaut Thieffry, pour étudier tout un pan de modernisation, en ce qui concerne notamment les salles de sport et les salles culturelles, de façon à pouvoir éventuellement trouver des systèmes plus indépendants et plus autonomes, sur les ouvertures et les fermetures des salles, et d'avoir plus de souplesse également dans l'entretien de ces salles. Sur la répartition des dépenses de fonctionnement, ces dépenses seront principalement réparties en faveur des familles, de la petite enfance aux seniors, en passant par les jeunes et les personnes les plus fragiles. En 2018, il s'agira pour la ville de travailler sur un guichet unique de la petite enfance afin de coordonner l'offre et centraliser les demandes en matière d'accueil des tout petits. De nombreuses négociations, déjà, sont en route sur ce sujet, je pense qu'Armelle y met beaucoup d'entrain pour que ça puisse voir le jour le plus rapidement possible. Il s'agira également d'appliquer le projet jeunesse et prévention, tel que voté en 2017, avec différentes actions phares, telles que la semaine de la jeunesse ou la mise en place de la plateforme jeunesse. Je pense que Jean-Adrien, sur le sujet, a fort à faire et je le remercie par avance. L'année 2018 verra aussi l'entrée en vigueur de la convention territoriale des prestations aux familles, que la ville signera très prochainement avec la CAF et ses partenaires de Roubaix, Lys-lez-Lannoy et du département, afin de mener des actions coordonnées et, je l'espère, très efficaces, dans les domaines d'interventions les plus diverses, sur les quartiers prioritaires, l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées, la santé, le soutien à la parentalité, l'animation locale et la vie des quartiers, le logement et l'amélioration du cadre de vie. Vous voyez que c'est un sujet important et sur lequel il y a beaucoup à faire. Nous croyons beaucoup, à travers l'aboutissement de cette convention. En 2018, la ville a choisi de s'inscrire dans le nouveau programme FISAC et de mettre en avant les commerces de proximité. Barbara y travaille ardemment, de façon à pouvoir faire de cette année 2018 une année spéciale commerce. Bien évidemment, les dépenses de fonctionnement. Nous retrouvons les nombreux rendez-vous qui rythment bien entendu nos quartiers et font le dynamisme de notre ville. Outre les rendez-vous traditionnels que sont Oxyg'Hem et Hem en fête, la ville s'attachera à fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec ville et le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice. La répartition des dépenses de fonctionnement : parmi ses dépenses, la ville renforcera la promotion du Zéphyr, qui souffre encore de son manque de notoriété, avec un objectif de fréquentation à +20 %. Nous n'avons pas hésité à aller chercher un publiciste connu, qui vient de passer à la retraite, pour nous donner un coup de main sur le sujet. Vous allez me dire que c'est une source d'économies, puisqu'il est à la retraite et ne nous coûte pas, effectivement, mais l'objectif est de pouvoir développer un renforcement de l'image de notre Zéphyr, de manière à pouvoir obtenir une meilleure fréquentation. Notre objectif est de 20 % supplémentaires à ce que nous avons fait cette année. La ville renforcera

ses actions en faveur du cadre de vie, que ce soit pour la propreté des rues, la valorisation des espaces naturels ou encore la tranquillité publique, indispensable au bien-être des habitants. Cette tranquillité publique passe bien évidemment par notre police municipale mutualisée, qui accueille depuis quelques semaines un chien, Lucky ? Cette police mutualisée intégrera très prochainement ses nouveaux locaux, eux également mutualisés, mais cette fois-ci avec la police nationale. Si éventuellement vous avez l'occasion de prêter vos mollets au chien, de manière à ce qu'il se fasse les dents, je pense qu'il serait très heureux. Subventions aux associations, dans la continuité des budgets précédents, le budget 2018 maintiendra au même niveau l'enveloppe globale des subventions aux associations qui sont malheureusement les premières victimes des politiques menées par le gouvernement – je ne vais pas vous reparler de la suppression des emplois aidés – ou du repositionnement de certains financeurs. C'est vraiment très compliqué dans certaines associations, je pense que vous en êtes toutes et tous témoins. Les projets d'investissement dans le budget 2018 : parmi ces investissements que nous prévoyons pour l'année 2018, nous retrouverons, si tout va bien, l'accompagnement de la rénovation de Beaumont. Tout d'abord annoncée début 2018, celle-ci vient de nous être malheureusement reportée dans le courant 2018, suite à une réunion qu'on a eue lundi après-midi. Néanmoins, la MEL s'est engagée à démarrer le chantier dès que possible. Il démarrera par la phase assainissement, bien entendu, ce qui permettra au moins aux habitants de voir que nous commençons réellement, enfin, les travaux tant attendus. Bien évidemment, en 2018, la ville poursuivra sa réflexion sur la rénovation urbaine de la Lionderie et Trois Baudets, avec l'espoir de signer une convention avant la fin du premier semestre. Je tiens tout particulièrement à remercier Francis qui ne compte pas ses efforts en allant de ministère en ministère pour décrocher le maximum de budget, de façon à ce que nous puissions avoir une rénovation telle que nous voulons l'avoir. Les espaces naturels seront également au cœur des priorités pour 2018. Si vous aviez vu ma facture hier, vous auriez compris que nous avons fait un long bout de chemin, à travers les chemins qui ont été un peu détremés ces derniers temps, de manière à bien comprendre ce que nous, nous voulons et ce que la MEL veut. La ville accompagnera les études menées sur les chemins piétonniers inter-communaux développés par la MEL et coordonnés par l'association de valorisation de la marque Rivière, présidée par Francis Vercamer. Parmi les chemins, nous retrouvons ceux de Hem forêt, Hem Hem Sailly et Hem Willems. Je sais qu'Annie y met beaucoup d'énergie et je la comprends, parce que c'est très agréable. La projection que nous pouvons nous faire des futurs chemins est fort enthousiasmante. Parmi les chantiers en 2018, nous poursuivrons également la blanchisserie, les travaux de rénovation de la Ferme Braquaval. Je pense que là également Saïd et Jérôme sont particulièrement attentifs. Nous débuterons la construction du local commercial de l'Epareca à côté du Lidl. Évidemment, si vous étiez en mairie aujourd'hui, vous auriez compris, en entendant les engins de chantiers, que l'année 2018 allait être rythmée par les travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville. Le patrimoine sera aussi au cœur du projet que nous prévoyons à l'espace culturel Franchomme, avec la construction d'un local qui permettra de retracer l'Histoire locale, grâce aux archives et aux très nombreux dons des habitants. Enfin, dans un souci d'efficacité et de durabilité, nous avons changé le bassin de natation du parc pour une cuve inox, afin de faire face au problème très récurrent d'étanchéité et de porosité. Je pense que, malheureusement, Léo va perdre un bon client. Au-delà des grands chantiers, en 2018, il y a quinze PPI, de maintenance, PPIM, qui vont se poursuivre. Ils permettent d'entretenir, de mettre aux normes, de préserver, de valoriser le patrimoine communal avec une certaine visibilité. Comme chaque année seront reconduits 150000 euros pour les écoles et restaurants scolaires, 50000 euros pour les équipements sportifs. Je rappelle que les années précédentes, le PPIM sport a bénéficié de crédits anticipés qui ont permis de financer la rénovation de la salle Dubus équipée de gradins. 100000 euros pour les équipements naturels, ces crédits seront réservés en partie à des travaux de mise en sécurité, des travaux de confort pour les assises du théâtre de l'Aventure ou pour le mobilier nécessaire à la Cantoria, qui devraient s'achever dans le courant de l'année. 145000 euros pour la solidarité et la petite enfance, consacrés à la mise en sécurité des sites petite enfance, aux travaux de rénovation du centre social ou encore aux aires de jeux petite enfance. Armelle, il faut y croire. J'ai des nouvelles rassurantes de Jérôme, encore hier. En fait, on voudrait agrandir une aire de jeux existante à la place et je ne sais pas pourquoi, il y a un petit ralentissement. 100000 euros pour les travaux d'entretien du patrimoine communal, non répertorié dans les PPI thématiques, en 2018, une partie des crédits sera fléchée pour rénover les vitraux de l'église Saint-Corneille. 60000 euros pour le cadre de vie et la gestion urbaine de proximité, qui englobent les actions menées pour embellir les quartiers et végétaliser les



espaces. Vous retrouverez ensuite 250000 euros pour l'accompagnement de travaux de voirie, dont environ 50000 euros pour les parkings, Safia. 350000 euros pour le PPI vidéoprotection-sécurité, 200000 euros pour les caméras. 50000 euros pour le matériel de sécurité exigé par Vigipirate et 100000 euros pour la gestion sécurisée des équipements, c'est-à-dire les badges. 125000 euros pour les chemins piétonniers, création, entretien et participation aux études. 165000 euros pour le matériel et mobilier. Ce PPI a été abondé exceptionnellement avec 90000 euros pour renouveler le matériel des fêtes, stands beaucoup plus faciles à monter, des barrières de sécurité avec remorque. Il faut savoir que le personnel bénéficiera dans ce cadre d'une formation spécifique, de façon à avoir plus de facilités sur le montage et à préserver dans la durée le matériel. 40400 euros, c'est précis, pour le PPI véhicules, toujours dans le but de renouveler notre parc. 100000 euros pour le PPI accessibilité, qui finance l'agenda d'accessibilité que nous avons voté, pour mettre donc aux normes nos équipements. 20000 euros pour le PPI cimetièrre, cela financera l'installation d'une signalétique et la mise en place d'une gestion du tri sélectif. 75000 euros pour le PPI habitation durable et développement durable, qui permet d'accompagner une aide financière pour les habitants qui font des travaux de rénovation thermique et de rénovation de façade. Le budget consacré au PPI s'élève cette année à 1880400 euros. En conclusion, en ce qui concerne les grandes orientations du budget 2018, peu de surprises, vous me direz, puisque cela s'inscrit dans la continuité des budgets précédents. C'est ce que nous nous étions toujours dit. C'est un budget pour continuer à développer une ville conviviale, généreuse et solidaire, avec le souci permanent d'offrir un service public de qualité et de respecter nos engagements vis-à-vis de la population. Nous avons de la chance d'avoir eu un très bon gestionnaire jusqu'à présent, qui continue à l'être, puisque vous savez qu'il est Conseiller aux finances. Bien entendu, tout cela nous est permis parce que, en plus, nous n'augmentons pas les impôts et nous ne sommes que très peu endettés, pour ne pas dire pas du tout endettés, ce qui est un plus indéniable pour notre ville. Je vous remercie.

**Mme Karima CHOUIA :** Monsieur le Maire, chers collègues, ce débat autour du rapport d'orientation budgétaire s'inscrit dans un contexte politique et social particulier, dans un environnement macro-économique toujours convalescent et une période budgétaire contrainte, même si la baisse de la dotation de l'État, pour nous, n'est pas celle que vous indiquez. Alors oui, les baisses de dotations réduiraient nos marges de manœuvre, nos moyens d'action et d'investissement. Cela fait dix ans que vous nous dites que nous parlons de baisse de dotations, dix ans pendant lesquels les dotations AM ont augmenté plus que significativement. Les dotations, ce ne sont pas les seules ressources de notre ville. Nous voyons d'ailleurs dans une des slides qu'elles vont augmenter, les recettes de fonctionnement vont augmenter de 1,75 % en 2018. Pour vous, le maintien du cap, c'est l'expression de votre bonne gestion. C'est vrai. La ville de Hem est sortie du recours à l'emprunt. J'aurais fait la même chose à votre place. Cela a été possible précisément parce que les dotations de l'État ont aussi régulièrement augmenté pour Hem. Ce que vous appelez l'attractivité de la ville, c'est aussi largement l'image d'un changement d'une partie de notre population. Ce changement-là a impacté plutôt positivement les équilibres financiers de notre commune, sans pour autant que Hem ne perde de dotations. Hem reste une ville qui a en son sein des ménages très aisés et d'autres très fragilisés. Si les crédits de l'ANRU par exemple ont permis de transformer le quartier Hauts Champs-Longchamp, la dotation de solidarité urbaine a aussi largement permis de réduire de manière significative l'encours de la dette. Je vous l'ai déjà dit. Alors oui, les mesures annoncées par le gouvernement ne sont pas réjouissantes et la tâche qui nous attend, élus locaux, est ardue. La baisse des contrats aidés, le logement, nos ressources, nos dépenses sont autant d'inquiétudes sur notre avenir. Vous avez été destinataire en date du 23 octobre d'une lettre du Premier ministre qui réprécise les engagements de l'État, auxquels je crois. Je cite quelques passages. Concernant les recettes, la dotation globale de fonctionnement et les dotations destinées à soutenir l'investissement local ne baisseront pas et le gouvernement compensera à l'euro près le dégrèvement de la taxe d'habitation. Je passe d'autres choses. S'agissant des dépenses, contrairement à ce que nous entendons parfois, il ne s'agit pas d'une baisse de dotations ou même d'une baisse nette des dépenses, mais d'une maîtrise raisonnée de leur augmentation. Concrètement, là où vous avez dépensé 100 euros en 2017, l'objectif qui vous est assigné serait de ne pas dépasser 101 euros. Cette disposition aboutira à une économie 13 milliards d'euros d'ici cinq ans. Ce principe, c'est en quelque sorte ce que nous pratiquons déjà à Hem, sauf à ce que je n'aie pas compris. Mais en tout cas, la constriction comme telle se fait déjà. Dès lors, par les manques de visibilité et d'impacts par ricochets de la baisse des dotations, qui seraient soi-disant

consécutifs aux mesures gouvernementales, cela me paraît inexact, au vu de ce courrier. Depuis dix ans, vous nous expliquez que tout est la faute de la baisse des dotations. Malheureusement, les comptes administratifs successifs nous montrent que nous n'avons pas eu de baisse de dotations. Je m'interroge. Le fait que l'ensemble des recettes et des dotations, ainsi que les subventions liées à la politique de la ville, procure à notre municipalité une prospérité financière dont tout le monde se réjouit, précisément grâce aux dotations que nous conservons, parallèlement à l'évolution de la typologie de notre population. Hem n'est plus, depuis longtemps, une ville dont les cordons de la bourse seraient plus serrés qu'ailleurs. Si nous sommes comme vous l'affirmez face à une menace d'un effet ciseaux, où le montant de nos dépenses par rapport à celui de nos recettes ne nous laisserait plus aucune marge, l'explication de « c'est la faute à l'État » est pour moi trop courte. Il y a certainement une autre explication. Face à la difficulté qui nous préoccupe tous de devoir équilibrer notre budget, je voudrais que nous évitions de crier au loup, que nous arrêtons le pessimisme tout le temps à ce niveau-là. Le contexte fait que de plus en plus nous devons faire des choix politiques locaux assumés. Ce dont il s'agit ici, c'est de voir quels sont nos moyens et les actions que nous allons mettre en face. Nos choix doivent être guidés par une seule chose : que voulons-nous pour notre ville et nos concitoyens ? Moins de personnel, moins de subventions aux associations, moins de service public, mais des équipements qui seraient coûteux, parce que nous les avons indiqués dans un programme politique ? Je me refuse à faire des choix qui ne feraient pas société, où chacun devrait trouver une solution pour se loger, se transporter, trouver un accueil pour son enfant. Oui, la situation est tendue, ailleurs, pas forcément à Hem. Et pour ne pas se résoudre à fermer des équipements, il nous faut penser le service public autrement, pas avec moins de moyens, mais en les réorientant au plus juste. Je ne veux pas que nous nous résignons à une baisse de la qualité du service public municipal. Soyons déterminés, plus que jamais, à maintenir cet important levier de solidarité, qui contribue aux liens sociaux dans notre ville. La présentation de vos orientations est l'occasion pour moi de réitérer mon soutien aux grandes priorités que sont l'éducation, le cadre de vie, la préservation du patrimoine et le renforcement des liens sociaux. C'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur les politiques municipales qui suscitent un intérêt grandissant des Hémois et des Hémoyes, en particulier sur certains chantiers qui se poursuivent ou qui vont démarrer cette année. J'approuve la vigilance accrue de nos dépenses de fonctionnement, j'approuve le choix de prudence, je partage la volonté de protéger et de promouvoir les actions qui concourent au maintien du lien social et de la solidarité. Toutefois, j'émet des réserves et je m'interroge sur l'opportunité et le niveau de certaines dépenses. Elles favorisent depuis plusieurs années des investissements pour la plupart peu vertueux en termes de développement durable, souvent inégalement répartis sur la ville et même parfois discutables pour leur coût initial ou leur coût de fonctionnement. Vous connaissez déjà mes points d'alerte, je ne vais pas revenir dessus. Le report d'un certain nombre de projets coûteux comme la reconstruction de l'école Jules Ferry ou la vidéosurveillance me paraît plus raisonnable en ces temps plus qu'incertains. Réajuster le programme municipal ne m'apparaîtrait pas comme un renoncement, mais plutôt comme une adaptation à la nécessité. Je voudrais vous livrer également quelques réflexions sur certains points précis, en complément de ce que vous avez indiqué. Sur l'éducation, la qualité d'accueil des enfants à Hem doit rester en 2018 une priorité en termes d'investissements, avec la réhabilitation des équipements scolaires existants ou de restaurants scolaires. Concernant le bien-être de nos enfants, par l'alimentation, un enjeu de santé majeur, continuons de consacrer des moyens au développement du bio dans la restauration scolaire. C'est un signal fort que notre collectivité doit donner aux Hémois. C'est un signal fort pour l'engagement des filières locales de production et de transformation. Sur le volet lien social, je pense que nous devons envisager l'évolution du CCAS pour maintenir un service public de qualité, en direction des Hémois et des Hémoyes les plus fragilisés. Nous devons nous adapter aussi à la réalité que sont les désengagements liés à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA, au vieillissement de notre population et à l'augmentation de la dépendance. Accompagner la vie au domicile, diversifier l'offre de services et de logements à destination des seniors et des familles, sont des axes à ne pas négliger. Le grand âge et le vieillissement des populations, dont les populations immigrées, sont des enjeux forts de demain. Nous avons une vision de l'offre existante sur la ville, qu'il nous faut croiser avec les besoins croissants des habitants. Cela nous permettra de réorienter nos politiques, de manière pluriannuelle et sur les publics fragilisés. Sur les espaces verts et agricoles, la nature en ville, qu'elle soit à des fins agricoles ou d'espaces verts, perd du terrain. De manière générale, c'est un recul sans précédent. Rappelons-nous qu'une terre artificialisée l'est

définitivement et de manière irréversible. Avec la construction d'un nouveau quartier sur la Tribonnerie, vous contribuez à faire chuter encore un peu plus le nombre de surfaces utiles agricoles dans notre ville. Pour rappel, les exploitations sont passées de 24 en 1988 à 8 en 2010. Combien demain après la Tribonnerie ? Avec la création de parkings macadamisés sur toute la ville, vous contribuez dans le même temps à faire chuter le ratio de mètres carrés d'espaces verts par habitant. Les relations entre la ville et la nature sont aujourd'hui au cœur d'une réflexion sur la construction d'une ville durable, une ville dense tournée vers la nature et résolument respirable. Si j'ai pleinement conscience que la densification de l'habitat est rendue nécessaire pour répondre à une demande de logements, elle doit être rééquilibrée par une présence forte d'espaces de nature et le maintien des espaces affectés à l'agriculture. Au final, pas de dépenses qui aboutiraient à renier les terres agricoles et à dégrader encore l'environnement de notre commune. Sur les économies d'énergie, l'éclairage public doit être ajusté aux besoins des Hemois et des Hemoises, permettant des économies en consommations d'électricité. La consommation électrique de l'éclairage public a un coût et nous devons maintenir le coût du point lumineux constant. Soucieux des impératifs économiques et environnementaux, il s'agit d'éclairer juste, c'est-à-dire où, quand et comme il le faut dans la ville, à la fois pour le confort des habitants et le respect de la faune et de la flore urbaines. Il nous faut passer à l'acte, car l'énergie que nous économisons est celle que nous n'utilisons pas. Nous pouvons démarrer par des éclairages en zone industrielle, les parcs, jardins, pour ensuite arriver aux zones résidentielles. L'extinction des lumières peut être adossée aux horaires des transports en commun, ne pas concerner les grands axes, éventuellement. Si les habitants peuvent se montrer réticents à l'annonce de cette extinction, tous les retours d'expérience des villes qui se sont lancées dans ces économies montrent une bonne acceptation, une fois mise en application. Les décisions d'aujourd'hui feront les économies de demain, une économie financière, mais également pour notre planète. Je vous invite à consulter, si vous ne l'avez pas encore fait, le manifeste des 15634 scientifiques de 184 pays qui alertent sur l'état de notre planète. Nous ne pouvons pas avoir connaissance de ce qui se passe au niveau global et ne rien faire au niveau local. C'est une question de responsabilité que nous devons assumer, face aux générations futures. Et permettez-moi de penser qu'il n'est pas de bonne politique sans responsabilités. Sur l'attractivité de notre ville, nous devons penser urgemment à la requalification de notre centre-ville et de la ville dans son fonctionnement, de manière globale. Comme beaucoup de villes moyennes, nous allons être touchés de plus en plus par le détricotage du tissu commercial traditionnel. Nous allons à voir nos commerçants à avoir du mal à trouver des repreneurs de leurs activités. Le développement des zones commerciales en périphérie de nos villes conduit à l'étouffement des commerces de proximité. L'enjeu majeur est de faire concilier un rapprochement entre lieu de vie et activités économiques. Pour cela, nous devons soutenir l'économie de proximité, celle au service de l'Homme, qui crée du lien social, qui privilégie la qualité des produits et respecte les conditions de travail. Dans le même temps, il nous faut agir sur l'attractivité sociale de notre ville, qui pour l'instant est une ville dortoir. Je vais expliquer ce que j'entends par là. L'attractivité ne se résume pas au bétonnage et à la création de logements, mais à penser son fonctionnement. Restaurants, bars, activités culturelles, sportives, dans des horaires adaptés, il est temps de réfléchir à ce que sera notre ville demain, non pas seulement pour y dormir, mais pour y vivre. Enfin, je ne relève aucun effort dans ce qui a été présenté ou d'initiatives particulières en faveur du secteur numérique, devenu pourtant un élément important de socialisation et d'accès à la culture. Face à un monde qui change, nous devons être inventifs, beaucoup moins gaspilleurs et, à notre modeste niveau, nous devons rester actifs et solidaires face aux conséquences économiques, sociales et écologiques des choix que nous faisons. Merci.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci Madame Chouia, qui désire la parole ?

**M. Laurent PASTOUR :** Je voudrais intervenir sur votre paragraphe concernant les éclairages publics sur la ville. Ça tombe bien, nous avons justement fait toute une analyse sur les quatre dernières années, c'était 2014, 2015, 2016, 2017. Nous sommes partis de 2014 avec 3093 points lumineux sur la ville, nous sommes aujourd'hui à 3152 points lumineux sur la ville. En 2014, nous avons consommé 1771000 kilowatts-heures dans l'année et en 2017, nous sommes sur une prévision de fin 2017 à 780000 kilowatts-heures dans l'année. Donc nous avons gagné en quatre ans un million de kilowatts-heures dans l'année. Nous n'avons pas attendu, je dirais, que vous nous disiez ce qu'il fallait faire au niveau de l'éclairage public, puisque nous avons équipé 1800 points lumineux sur la ville

avec des abaisseurs de tension, qui abaissent donc la puissance lumineuse en plein milieu de la nuit, ce qui est très bien, puisque visiblement pas grand monde s'est aperçu qu'il y avait un abaissement de l'éclairage public dans la ville dans le milieu de la nuit. Cela nous a quand même permis d'économiser un million de kilowatts-heures en quatre ans. Voilà pour ce qui est des économies d'énergie, à ce niveau-là. Sur le fait de ne pas éclairer toutes les rues, je peux vous dire que dès qu'il y a un point lumineux à l'extinction, nous avons Tell my city qui se réveille, nous avons des appels à la mairie, donc je vois mal comment nous pouvons décider que dans telle ou telle rue, nous pouvons éviter d'éclairer. Ce n'est pas la politique que nous voulons mener sur la ville. Nous éclairons partout, nous travaillons sur le type d'éclairage et nous travaillons sur les abaissements de tension en milieu de nuit, de façon justement à continuer la baisse de cette puissance consommée, qui bien sûr se traduit par une baisse de la consommation financière. Nous dépensions 215000 euros à peu près en 2014 en éclairage public, nous allons dépenser 103000 euros cette année.

**M. Jean-François LECLERCQ :** Juste quelques mots par rapport à l'attractivité de la ville, Madame Chouia, je pense que notre ville est très attractive. Ce n'est pas Monsieur le Maire, Philippe Sibille qui diront le contraire. Le nombre de gens qui viennent voir pour trouver un logement sur Hem, cela montre déjà l'attractivité de notre commune. En matière sportive et culturelle, ce n'est pas Étienne qui dira le contraire non plus. Je pense que tous les week-ends et même en semaine, je pense qu'il se passe quelque chose à Hem, quasiment tous les jours. Que ce soit dans le domaine sportif ou culture, moi, il n'y a pas une semaine où je ne reçois pas une demande de rendez-vous pour une nouvelle association qui veut venir s'installer à Hem, parce que la ville est attractive, parce que nous avons des locaux, nous avons des activités. Donc je pense que l'attractivité de la ville n'est plus à prouver. Elle se montre au quotidien. J'ai encore discuté cette après-midi avec des gens que j'ai rencontrés dans le domaine professionnel, qui me disaient qu'ils connaissaient dans leurs amis, dans leurs relations, bon nombre de gens qui étaient arrivés sur Hem il y a très peu de temps, depuis quelques mois et ils étaient vraiment très attachés à la commune de Hem, par rapport à tout ce que nous pouvons faire, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, et même dans leurs activités au niveau de la petite enfance et des écoles de la commune, où les activités sont très nombreuses. Je pense que sur ce domaine-là, nous avons fait nos preuves depuis quelques années et nous continuerons à le faire.

**M. Saïd LAOUADI :** Petite intervention au niveau du commerce. Je suis tout à fait d'accord avec vous, Madame Chouia, mais je pense que Monsieur le Maire nous l'a présenté en disant qu'en 2018, il y a tout un travail à faire sur le commerce, au-delà du FISAC pour qu'il y ait une dynamique. Mais il n'y a pas qu'à le dire, d'avoir des commerces. Il faudrait encore que nous trouvions les espaces qui peuvent accueillir des commerces. Barbara et moi-même, il n'y a pas longtemps, étions en visite à Schweitzer pour saluer tous les commerçants, mais aussi découvrir toute la dynamique des organismes de formation mais aussi discuter avec des commerçants, liés aussi à tout un environnement. Ce n'est pas si simple que cela. Mais sachez que nous sommes tout à fait d'accord avec vous là-dessus. Nous essayons effectivement d'amener une dynamique commerciale, d'amener une diversité commerciale. Ce sont des lieux importants, conviviaux, donc tout à fait d'accord. Nous sommes en train d'y travailler, mais ce n'est pas si simple que cela. Le décréter, c'est une chose, mais au quotidien, je rappelle que tous les créateurs, parce que bien souvent ce sont des créateurs, ils y mettent plus que leur vie, ils y mettent aussi leur famille, des enjeux financiers, etc., ce n'est pas aussi simple que cela. Faut-il encore, comme je l'ai dit, trouver les locaux, les surfaces adaptées, avec des propriétaires raisonnés et raisonnables dans leur loyer, tout cela, nous nous y attachons. Sur l'innovation, je rappelle que tout le travail que je fais avec Jérôme sur la Ferme, même si ce n'est pas simple, ce sera un lieu de recherche et d'innovation, ce qui va aller dans votre sens. Nous souhaitons y développer toute une dynamique autour justement de l'agriculture, avec tout ce qui tourne autour. Enfin, je voulais parler du numérique. Nous avons inauguré d'ailleurs une super entreprise, il n'y a pas longtemps. Je ne sais pas à quoi vous faisiez allusion sur le numérique. Si c'est sur l'aspect formation, nous avons aujourd'hui sur la commune un organisme qui fait un travail extraordinaire. Sur l'aspect entreprises, nous avons quand même trois super entreprises sur la commune, nous souhaitons les développer. Là aussi, il faut trouver encore les espaces pour les développer, mais vous avez tout à fait raison. Aujourd'hui, si je ne me trompe pas, à moyen terme, cela représente quelque chose autour de 500 employés sur la commune, liés au numérique. Donc nous ne l'avons pas non plus oublié dans nos pensées, dans notre développement économique. Voilà les trois choses, mais vous avez raison sur le

commerce, ce sont des lieux importants, mais la ville est ainsi faite qu'en partant de très loin sur l'aspect commerces, ne vous inquiétez pas, il y a une union commerciale très dynamique, nos commerçants en général se portent bien sur la commune et s'y sentent bien.

**Mme Karima CHOUIA :** Je fais déjà une intervention à mi-parcours, après, vous répondrez. Monsieur Pastour, vous avez toujours une manière de me répondre qui est très condescendante, ce n'est pas parce que j'ai parlé d'éclairage public que je vous donne des leçons et que je vous demande de faire les choses. Régulièrement, quand je prends des positions, comme cela, vous êtes toujours... je n'ai pas systématiquement d'opposition. Nous sommes sur un rapport d'orientation budgétaire, des avis politiques, je donne des avis politiques, des compléments, éventuellement, à ce que vous dites. C'est très bien, vous avez fait des économies, super, continuons, allons-y, réfléchissons tous ensemble. Et c'est la même chose pour tout le reste. Je ne critique pas, je ne suis pas dans l'opposition. J'émetts aussi des avis, des choses qui viennent en complément, en désaccord aussi, parfois.

**M. Laurent PASTOUR :** Je n'ai jamais dit que vous critiquiez.

**Mme Karima CHOUIA :** Si, vous n'avez pas de leçon à recevoir de moi.

**M. Laurent PASTOUR :** Non, j'ai dit que nous n'avions pas attendu que vous nous demandiez de le faire pour le faire, c'est tout.

**Mme Karima CHOUIA :** Ce n'est pas ce que j'ai dit non plus.

**M. André BISCOP :** Moi, je voudrais préciser, parce que vous avez parlé du numérique et effectivement, vous devez peut-être savoir que la fibre arrive à Hem. À la fin de l'année, toute la partie nord de la ville sera éligible à la fibre. Nous avançons. La deuxième partie, c'est pour fin 2018, début 2019. Ensuite, je voudrais revenir quand même sur ce que vous disiez tout à l'heure, sur la gestion. Cela fait quand même quelques années que la gestion est remarquée au niveau d'un organisme qui s'appelle Odis. Nous montons tous les ans sur le podium. Nous sommes d'ailleurs conviés très prochainement, à nouveau, pour recevoir quelques prix. C'est tout à l'honneur de notre conseiller municipal Monsieur Vercamer et toute l'équipe qui l'entoure, pour la bonne gestion de la ville. Surtout que depuis huit années maintenant, les taux d'imposition n'ont pas bougé et beaucoup de villes autour de nous ne peuvent pas en dire autant, en encore moins l'État.

**M. Thibaut THIEFFRY :** Très rapidement, je trouve qu'il y a quand même plusieurs contradictions dans votre intervention. À un moment donné, vous mettez la bonne gestion de la ville sur le compte quasi intégral du supposé maintien des dotations, et puis, quelques minutes après, vous louez la gestion de la dette notamment, en disant que vous auriez fait la même chose. Idem pour le maintien des taux d'imposition. D'ailleurs, André a raison, cela fait huit ans. Si nous ne voulions pas être tatillons, nous pourrions même dire que cela fait presque dix ans. Si nous regardons les taux, sur les deux premières années, je pense que c'est 2001-2003 ou 2000-2002, l'augmentation est quasi inexistante. Ensuite, un peu plus tard, vous dites que vous avez une crainte qui est moins de service public, moins de qualité du service public, alors que c'est en contradiction totale avec ce qui est présenté. Quand nous parlons de mutualisation des services, nous sommes capables d'expliquer factuellement que la mutualisation a entraîné un maintien, voire même une amélioration dans certains cas, de la qualité du service. Et enfin, vous dites qu'il y a certains choix sur lesquels il faut être vigilant, c'est vos mots, parce qu'il y a un risque d'amoindrissement de l'esprit de société. C'est des mots que vous avez utilisés. Mais quelques minutes après, vous louez le fait qu'ici, sur la ville, nous maintenons le niveau global des subventions aux associations. Je vous le dis d'autant plus que je suis au conseil d'administration en tant que représentant de la ville d'un des deux centres sociaux et je peux vous dire qu'ils seraient ravis si tous leurs financeurs gardaient le même niveau d'investissement que nous avons. Denier point et là, je rejoins Jean-François à 100 %, quand vous parlez de manque d'attractivité de la ville, le mois dernier, il y a eu ici, dans cette salle, le lancement du club entreprises hémois. Il y avait plus d'une trentaine de chefs d'entreprise ou de représentants d'entreprise. L'immense majorité de leurs collaborateurs nous disent justement qu'ils souhaitent

trouver... et Cyril, tu peux aller dans mon sens, se trouver un logement sur Hem, parce que justement il n'y a pas cet esprit de ville dortoir et ils souhaitent participer autrement que dans leur activité professionnelle à la vie de la ville. Honnêtement, il faut nous expliquer, mais je ne vois pas comment nous pouvons, contre l'avis et contre le ressenti de la majorité d'acteurs, dire que Hem serait une ville dortoir

**Mme Safia OULMI :** Je voulais simplement souligner le fait que tu nous conseillais d'avoir, et toi également, les actes responsables pour notre ville. Je suis totalement d'accord. Le fait de sacrifier des poches d'espaces verts pour créer des parkings, je considère que c'est totalement responsable, dès l'instant où nous libérons des trottoirs et c'est à la demande des habitants. Ce n'est pas dans les secteurs où nous avons densifié les habitations, c'est juste des habitations existantes avec multiplication de véhicules, donc nous n'avons pas trop le choix de créer ces parkings. D'autant plus qu'ils sont labourés par les véhicules, donc ces espaces verts ne sont pas un sacrifice, c'est réellement une demande de la population et un service rendu à la population, tout simplement.

**Mme Karima CHOUIA :** Juste, les parkings, est-ce que nous sommes obligés de les faire macadamiser tout le temps ? Je pense que nous pouvons trouver d'autres types de parking, en fait. Une fois que nous macadamisons, c'est irréversible.

**M. Pascal NYS, Maire :** Ils ne seront pas tous macadamisés.

**Mme Karima CHOUIA :** C'est cette réflexion-là. J'en profite juste, je fais partie d'une réflexion très globale, j'interviens sur l'État, la globalité, les dotations, tout ce qu'il se passe au niveau global, général. J'ai donné un avis général, pour recentrer ensuite sur ce que nous vivons ici à Hem, donc il n'y a pas de contradictions dans ce que j'ai dit. J'ai parlé au global, pour arriver au local.

**M. Kamel MAHTOUR :** Je vous ai écoutée aussi, Madame Chouia, sur le lien social. Vous savez que les dotations ont baissé, c'est une réalité, nous ne l'inventons pas. Nous arrivons quand même à créer du lien social, ici, dans tous les quartiers de la ville, avec le maintien des équipements sportifs, culturels. Tout à l'heure, Jean-François l'a énuméré, les centres sociaux, tous nos partenaires qui mènent les animations dans les quartiers. Tous les jours, il se passe quelque chose, dans nos salles, dans nos quartiers. Et malgré cela, malgré les baisses de l'État, nous arrivons à faire tout cela. J'imagine, s'il n'y avait pas de baisse de l'État, franchement, ce serait l'Eldorado, ici. Donc moi, je trouve franchement qu'avec toutes ces baisses, nous arrivons quand même à faire du lien social et à maintenir pour nos jeunes, dans nos quartiers, avec le dispositif « Pass à l'action », nous dépensons en moyenne 40000 euros, avec une rallonge de 8000 euros que nous a accordée Monsieur le Maire pour cette année, bravo. Nous, le lien social, nous savons faire.

**M. Jérôme MEERSMAN :** J'ai bien écouté, je ne reviendrai pas sur la vision plus globale, au niveau de l'État, je vais redescendre au niveau de la commune. J'ai bien entendu tout ce qui a été dit. J'aimerais vous rassurer sur certains points. Le développement durable, effectivement, cela repose sur trois piliers : l'environnement, le développement économique et l'humain. Les habitants, dans un logement, il y a de la construction. Vous parliez également de préserver la qualité de l'air de la commune. Rassurez-vous, plusieurs élus pensent exactement la même chose. Nous allons travailler à partir de 2018 sur la mobilisation de la commune. Vous parliez également de créer des lieux de vie qui soient également des lieux de développement économique. Tout ce qui va se passer autour de la ferme Bossut sera exactement comme cela. Ce sera un lieu de vie, il y aura éventuellement de la restauration, de l'activité commerciale, une grosse activité autour du maraîchage bio, de la permaculture, il y aura beaucoup de mouvements. Moi, je voulais juste vous rassurer à ce sujet-là. Au niveau du développement durable, nous avons présenté beaucoup de choses, des chemins piétonniers, nous avons parlé des commerces, tout cela, mais c'est effectivement un tout. Chacun d'entre nous y travaille de son côté. Des choses bougent et des choses se feront. Nous sommes ouverts à toute discussion, c'est du bon sens.

**M. Francis VERCAMER :** Quelques mots, d'abord, sur votre intervention générale, qui recoupe pour une grande partie ce qui est indiqué dans le rapport. Il y a vingt pages de rapport, j'ai noté un certain nombre de choses que vous avez dites, qui sont dans le rapport, qui ressemblent ou en tout cas sont similaires à ce qui est indiqué dans le rapport d'orientation, donc je suis très heureux que vous soyez dans les mêmes objectifs que les nôtres. Il y a quand même quelques éléments sur lesquels je voudrais réagir, notamment sur des choses que vous avez dites et qui ne sont pas tout à fait la réalité. Dans le rapport, il n'est absolument pas indiqué que l'État va baisser ses dotations. Il est marqué clairement que les concours de l'État aux collectivités devraient être stabilisés en 2018 au niveau de 2017. C'est indiqué clairement dans le rapport, nous n'avons jamais dit qu'il allait y avoir une baisse dans les dotations, puisqu'effectivement, la DGF baisse généralement, elle est compensée par la DSU, cela fait plusieurs années que cela fonctionne comme cela. Cette année, la DGF sera stable. La DSU, nous n'en savons rien. Le président de la République annonce une enveloppe supplémentaire, que je n'ai pas entendue, dans le cadre budgétaire de l'État, c'est bien de le dire, c'est mieux de le voter. Je vous rappelle que le budget vient d'être voté en séance à l'assemblée. Peut-être que ce sera voté au Sénat, mais pour l'instant, je n'ai pas encore vu la traduction budgétaire des annonces du président de la République. C'est d'ailleurs pour cela que je l'ai indiqué, mais il n'a jamais été indiqué qu'il y avait une baisse de l'État en termes de dotations. Par contre, il y a une baisse de l'État en termes de dotations de politique de la ville, non pas la DSU, mais politique de la ville. Vous le savez, la dotation politique de la ville a été amputée par ce que nous appelons la réserve prudentielle. Vous savez comment cela fonctionne. L'État vote un budget. La première chose que fait le ministère, il gèle 20 % du budget et il attribue 80 % aux territoires. Le territoire obtient ses crédits et lui-même gèle 20 % et redistribue auprès des collectivités territoriales. En gros, pas tout à fait 40, puisque c'est 20 % de 20 %, cela fait à peu près 38 %, qui sont gelés. Ces crédits ont été en grande partie repris par l'État pour baisser la dotation. La dotation 2018 sera égale à celle de 2017, amputée de cette partie. Quand nous disons que nous gelons la dotation 2018 à celle de 2017, oui, mais à celle qui est déjà amputée de 20 à 25 %, je n'ai pas le chiffre exact, mais qui a été amputée au mois de juillet dernier. Le problème, c'est que lorsque l'État va revoter la dotation politique de la ville 2018, que va faire le ministère ? La première chose qu'il va faire, c'est qu'il va à nouveau faire une réserve prudentielle de 20 %. Les crédits qui vont être délégués en territoire vont être déjà 20 % inférieurs à ce qui avait été fait en 2017. Comme la préfecture va faire la même chose, l'ensemble des crédits politiques de la ville seront amputés. Certes, ils seront votés au même titre, au même niveau, que le crédit 2017, mais amputé depuis le mois de juillet, moins la réserve prudentielle. Donc il y aura une baisse de crédits. Nous estimons que chez nous, la baisse de crédits sera à peu près de 20 à 25 %. D'autant qu'en plus, vous le savez, quand même, j'étais encore vice-président à la politique de la ville jusqu'au mois de juillet dernier et je connaissais la répartition budgétaire. Il faut savoir que, lorsque des crédits n'étaient pas attribués aux collectivités territoriales, je le savais un peu à l'avance, normal, donc je disais aux associations « si vous avez des projets, passez-les, parce qu'il reste des crédits non affectés ». Donc nous avons une enveloppe un peu supérieure à ce que nous avons dû avoir, que je ne peux plus faire aujourd'hui, puisque je ne suis plus vice-président. Je ne sais pas s'il y a des crédits supplémentaires ou non. Vraisemblablement, ce sera le deuxième effet Kiss Cool de la politique de la ville. Deuxième remarque : je ne sais pas si vous savez, Madame Chouia, mais 55 % de la population hémoise ne paye pas la taxe d'habitation. La moyenne nationale, vous la connaissez ? 18 %. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, la population hémoise, à 55 %, ne paye pas la taxe d'habitation parce qu'elle est en dessous du seuil de paiement de la taxe d'habitation. Vous savez que lorsque vous n'êtes pas imposé, vous ne payez pas la taxe d'habitation. Ce n'est pas forcément un problème de revenus, c'est quelques fois pour des questions d'abattement, mais en tout cas, seuls 45 % des Hemois payent la taxe d'habitation. Quand vous dites que la ville de Hem a changé sa population, j'aimerais bien le voir dans la taxe d'habitation, parce que les 55 %, cela fait des années que je les connais. Nous sommes peut-être passés de 57 à 55, c'est possible. Peut-être que cette année nous serons à 53, mais la tendance n'est pas probante. Ce n'est pas une inversion de la population, comme vous sembliez le dire dans vos propos. Effectivement, il y a bien un changement de population, mais c'est normal, puisque c'est justement l'objectif de la politique de la ville, c'est de pouvoir refaire de la mixité sociale dans les quartiers, retrouver une population peut-être d'un niveau social différent, qui paye donc des impôts, qui travaille, généralement et qui redonne une mixité dans ces quartiers. C'est cela, la mixité. La mixité, ce n'est pas seulement mettre des gens un peu plus défavorisés que d'autres dans les quartiers riches. C'est aussi de mettre des gens un peu plus favorisés dans les quartiers pauvres. La

mixité va dans les deux sens. Chez nous, nous y arrivons, nous avons une population qui change, à la fois dans les quartiers dits en politique de la ville. D'ailleurs, c'est pour cela que nous avons perdu 50 % de notre population en politique de la ville. Je vous rappelle que nous avons près de 10000 habitants en politique de la ville avant la réforme. Depuis la réforme, nous n'en avons plus qu'un peu plus de 5000, entre 5 et 6000. Nous avons des quartiers entiers qui sont sortis, comme Beaumont, une partie des Trois Baudets, une partie de la Lionderie, une partie des Hauts Champs, qui ont été exclus de la politique de la ville, parce que le niveau social, le niveau des revenus les faisait sortir de la politique de la ville. Cela prouve bien que nous avons une amélioration sensible de la population, due à l'attractivité, au changement des quartiers, au fait qu'un certain nombre de gens ne voulaient plus habiter à certains endroits commencent à y retourner et c'est tant mieux. Cela crée une mixité sociale et cela remonte le niveau social des quartiers, donc peut-être un effet d'entraînement pour tous ceux qui, malheureusement, restent encore en situation difficile dans ces quartiers. Vous approuvez le principe de vigilance et prudence, c'est tant mieux, parce que c'est justement celui que nous utilisons depuis dix ans. Vous l'avez critiqué pendant tout votre discours, mais si vous l'approuvez, c'est tant mieux. Par contre, je ne suis absolument pas d'accord avec vous sur le report de Jules Ferry. Vous tenez un discours disant qu'il faut faire des économies d'énergie. Je ne vais pas donner la parole à Laurent Pastour, qui va peut-être le faire d'un point de vue condescendant, mais cela fait plusieurs années que nous disons que le gouffre financier, en termes thermiques, de la ville, c'est Jules Ferry. Il a énormément de salles vides, très mal isolées, non utilisées. Les travaux sont quasiment supérieurs au prix d'une nouvelle école. Vous, vous voulez les reporter, nous pas, parce que cela va continuer à faire des économies en matière de dépenses d'énergie notamment et peut-être avoir un meilleur accueil des enfants pour l'école Jules Ferry. C'est d'ailleurs un des arguments que vous avez utilisés, il faut avoir pour l'éducation un meilleur accueil des enfants. C'est ce que nous voulons faire avec Jules Ferry qui est, je vous le rappelle, la plus ancienne école de la ville de Hem. Elle n'a pas toutes les commodités et sûrement pas tout le modernisme qu'il peut y avoir dans les écoles nouvelles de la ville. Quelques mots encore : à travers vos propos, j'ai senti peut-être une acrimonie vis-à-vis du département, sur le RSA et l'accompagnement des personnes âgées. Moi aussi, je n'ai pas d'acrimonie, mais je constate simplement que le département doit faire des économies. Vraisemblablement, dans nos recettes, cela va se sentir, parce que le département est un de nos partenaires. Il finance des actions, notamment avec le foyer logement, avec les personnes âgées. Il est possible que le département baisse sa participation. Nous l'avons vu d'ailleurs au collège, puisqu'il ne veut plus financer les salles sportives. Cela fait partie des baisses, tel que je l'ai indiqué dans mon rapport. La diminution de nos recettes vient plutôt des partenaires et collectivités territoriales qui eux-mêmes subissent les décisions gouvernementales, même si nous, nous ne sommes pas concernés pour l'instant par la contractualisation de la baisse des 13 milliards. C'est seulement les grosses collectivités qui le sont. Il est vraisemblable qu'à un moment ou à un autre, nous soyons touchés, parce que l'État n'arrivera pas à faire ses 13 milliards avec seulement 350 collectivités concernées. Vous imaginez le poids par collectivité, donc il va devoir élargir son assiette. Nous allons être absorbés dans l'économie budgétaire qu'il faudra régulariser pour le compte du gouvernement les cinq prochaines années. Enfin, dernier point que je voulais vous dire, je ne suis pas d'accord avec votre discours sur la nature en ville qui perd du terrain et lorsqu'elle est macadamisée, c'est irréversible. C'est faux. Dans le projet de la Lionderie, nous avons deux secteurs que nous voulons rendre à la nature. La place de la Lionderie, qui est macadamisée, pour laquelle nous voulons faire un terrain en herbe. Et le terrain en herbe qui se trouve en face de la maison du foot a d'ailleurs posé beaucoup de problèmes lors de la dernière réunion publique, puisque les gens avaient vu que leur maison était là, qu'elle allait être démolie pour faire un jardin. Cela prouve bien que nous pouvons y arriver, lorsque l'opposition est avec nous, qu'elle ne remonte pas la population contre nous, à remettre...

**Mme Karima CHOUIA :** Je n'ai absolument pas fait ça.

**M. Francis VERCAMER :** Vous êtes de la minorité, vous n'êtes pas dans l'opposition. Mais l'opposition, ce n'est pas forcément l'opposition politique, cela peut être une opposition locale. Nous allons transformer des terrains macadamisés et même construits en jardins. C'est l'objectif du projet de renouvellement urbain de la Lionderie. Donc vous voyez bien que nous pouvons y arriver et que ce n'est pas forcément irréversible. Monsieur le Maire, j'ai terminé.



**M. Pascal NYS :** Merci Monsieur Vercamer.

**Mme Karima CHOUIA :** Juste, cela me fait penser à quelque chose : est-ce qu'à un moment donné, ce serait possible d'avoir le ratio de mètres carrés d'espaces verts par habitant ? Est-ce que vous l'avez déjà calculé ? Cela peut être aussi un bon indicateur.

**M. Francis VERCAMER :** Oui, c'est possible.

**M. Pascal NYS, Maire :** Cela doit être possible.

**Mme Karima CHOUIA :** En regardant toutes les surfaces d'espaces verts, de faire le ratio avec la population, nous verrons où nous en sommes, avec les différentes évolutions, cela peut être intéressant.

**M. Francis VERCAMER :** Je pense que si nous comparons avec toutes les villes de notre taille, nous devons être une des premières de France, vu le nombre d'espaces naturels protégés. Un tiers de notre territoire est protégé en zone naturelle.

**M. Laurent PASTOUR :** Nous pouvons le calculer précisément, mais nous sommes à peu près à un tiers d'espaces verts par rapport à notre surface.

**M. Francis VERCAMER :** Plus que cela.

**M. Laurent PASTOUR :** Après, il y a les espaces agricoles.

**Mme Karima CHOUIA :** Hors espaces agricoles, uniquement les espaces verts, si nous pouvons avoir un ratio, cela nous donnera...

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci de la qualité des débats, je voulais vous remercier toutes et tous de vos interventions. Ne croyez pas qu'il y a de la condescendance forcément quand Monsieur Pastour s'exprime. C'est souvent le cas également avec moi, c'est sa façon d'être. Je voulais remercier également l'énorme investissement de tous les agents de la ville, pour faire grandir cette ville et ainsi que l'investissement de très nombreux élus, qui ne comptent pas leurs heures, le temps passé. Je partage effectivement ce que disait Francis Vercamer en début d'intervention sur de nombreuses identités de vues entre vos vœux, si je puis dire, pour la commune, et puis ce que nous faisons. Sachez qu'en termes d'amélioration, notamment sur la qualité du service public, nous n'avons jamais baissé, nous ne baissons pas. Je vous rappelle que nous ne parlons toujours pas de DSP, alors que nous serions tentés sur certains postes de faire de la DSP. C'est de la délégation de service public, c'est-à-dire que nous déléguerions une partie de ce que nous faisons aujourd'hui, avec nos agents, à une entreprise privée. Ce n'est pas dans l'air du temps, cela ferait probablement faire des économies, effectivement, mais nous avons toujours eu une autre façon de concevoir les choses. Vous avez parlé de l'alimentation au niveau des écoles, je dois dire que la nouvelle charte du dernier marché nous permet d'avoir... nous avons vraiment matché avec la demande des élèves, je pense que les enfants aujourd'hui mangent très bien. Cela se ressent manifestement dans le comptage des enfants qui mangent, aujourd'hui, par rapport à hier. Forcément, nous ne pouvons être que très heureux, d'autant que dans certains quartiers, je suis persuadé que c'est probablement le meilleur repas qu'ils font de la journée. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur la Tribonnerie, vous le savez. Très honnêtement, je pense que cela répond réellement à une demande. Nous intervenions tout à l'heure pour dire qu'effectivement, lorsque nous avons fait le tour des entreprises, à la création du club d'entreprises auquel nous étions invités, toutes les entreprises disaient « moi, je voudrais bien, aussi, où sont les terrains à vendre ? Où sont les appartements ? ». Lorsque nous avons été inaugurer cette entreprise, elle embauche quand même 15 personnes par semaine, 15 ingénieurs de haut vol d'ailleurs, c'est simple, ils se partagent le marché avec OVH, en termes de sourcing, pour embaucher

leurs ingénieurs. La première question du dirigeant, c'est : « vous construisez quand et vous construisez où ? Parce que nous, nous avons besoin de logements pour notre personnel ». Donc là-dessus, je ne suis pas d'accord. En ce qui concerne les agriculteurs, une petite anecdote : ce matin, lors de ma permanence, nous avons reçu un agriculteur hémois, peu importe son nom. En gros, aujourd'hui, je pense qu'il a une vingtaine d'hectares. Il avait un peu de difficultés à nous dire tout ce qu'il avait, mais en gros, nous pouvons estimer qu'il a une vingtaine d'hectares. À l'époque de son grand-père, ces vingt hectares étaient occupés par treize agriculteurs. Vous disiez qu'il y a une fonte des agriculteurs, c'est vrai, mais ce n'est quand même pas parce que nous bétonnons des terrains. Nous bétonnons quand même très peu de terrains. Nous allons en aménager quelques-uns à la Tribonnerie, mais ce n'est pas vraiment ce qui fait le déficit d'agriculteurs. Ensuite, je pense que c'est une provocation pour nous faire réagir, mais les mots qui nous ont fait mal, c'est « ville dortoir ». Je ne pense pas du tout que nous sommes une ville dortoir. Mon prédécesseur avait la possibilité de faire une ville purement dortoir. Pourquoi s'ennuyer à avoir des bâtiments à la Blanchisserie ? Pourquoi ne pas la raser et ne faire que des appartements ou des maisons ? Pourquoi le Zephyr, faire le jardin des perspectives ? Au jardin des perspectives, nous aurions fait un lotissement exceptionnel. Je pense que depuis de très nombreuses années, tout est fait au contraire pour que la ville soit attractive. Nous avons essayé de donner une version non pas industrielle, mais de services, avec des entreprises de services. Nous avons un département logistique qui est quand même proche des axes routiers principaux. Après, nous avons essayé de développer un tas d'activités culturelles, nous avons un tas de salles de sports et de salles culturelles, qui font qu'aujourd'hui, je pense que nous avons une attractivité plus importante que bon nombre de villes qui nous entourent. Nous venons tellement de loin que je trouve cela extraordinaire les termes « ville dortoir » m'ont fait un peu... c'est tout ce que je voulais dire. Je pense que nous avons beaucoup parlé. Si vous n'avez pas d'autres interventions, je vous propose de passer au vote. Nous devons voter ce rapport d'orientation budgétaire. Qui est pour ? Madame Chouia ? Abstention.

Vote : 30 voix pour et 1 abstention

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vais désormais passer la parole à Jean-Marie Degalle pour la réalisation du plan communal de sauvegarde. Je tiens simplement à préciser que bien entendu nous aurions pu le faire en vote bloqué, mais Jean-Marie a passé tellement de temps à faire un document-fléuve, tellement important, que c'était tout à fait normal et logique de lui laisser la parole.

#### **DÉLIBÉRATION N°4 : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

**M. Jean-Marie DEGALLE :** Merci, Monsieur le Maire, j'espère que cela ne sera pas polémique. Je vais faire un petit peu de pédagogie, pour que nous ne confondions pas deux choses. Vous vous souvenez qu'il y a un an, nous avons voté en vote bloqué le plan de sauvegarde communal. Ce plan de sauvegarde communal était, je dirais, le premier étage de la fusée sécurité pour la population. Si vous vous souvenez, une grosse cellule de crise, avec autour une dizaine de cellules spécialisées, permettant à l'ensemble des élus et à l'ensemble du personnel de la mairie d'être efficaces et d'intervenir dans leur domaine, pour régler un gros problème sur Hem. S'organiser pour aller au combat, c'est bien, mais il faut aussi savoir pour quoi nous allons combattre. C'était la deuxième partie. J'avais promis à Monsieur le Député-Maire à cette époque de lui faire le plan de prévention des risques. De temps en temps, effectivement, il faut se poser la question : pourquoi le plan de sauvegarde de la mairie de Hem ? Ce plan de prévention est structuré un peu de la même manière que les classeurs. Toujours un intercalaire de plastique avec dedans une feuille, qui est à tout moment déchirable pour faire mieux, pour faire plus, pour mettre à jour. Quels sont les risques ? Bien entendu, je parle de risques probables. Le risque terroriste, cela vous paraît évident, avec toutes ses possibilités, le camion bélier, le colis piégé, la prise d'otages, l'attaque au couteau, cela se fait beaucoup ces temps-ci. Le deuxième risque, c'est les risques climatiques. Déjà, nous avons le risque de canicule, cela nous arrive de temps à autre. Le risque d'un hiver très dur, cela peut encore nous arriver, avec tous les problèmes que cela peut poser pour les Hemois. Et bien sûr, personne n'a oublié Haumont, avec 350 maisons détruites et une trentaine de personnes tuées. Troisième type de risque, les risques liés au transport. Je rappelle que si nous regardons la carte, nous sommes pile-poil dans

l'axe d'une des pistes de décollage et atterrissage des aéroports de Lesquin et Bondues c'est vrai que nous ne les entendons pas souvent, mais nous pouvons un jour avoir un loupé au décollage ou à l'atterrissage, nous pouvons avoir des problèmes. Les risques des transports routiers, bien entendu. Je rappelle que régulièrement, tout autour de nous passent des véhicules avec 30 ou 35 mètres cubes de produits dont nous ignorons les origines, ne serait-ce que des produits pétroliers, c'est dangereux. Et bien entendu, comme nous avons des gens qui font un peu n'importe quoi au volant, nous pouvons un jour avoir, si nous avons beaucoup de brouillard, un carambolage. Ensuite, il nous reste un risque que nous oublions. De temps en temps, il faut regarder dans les journaux, Tchernobyl, cela vous dit quelque chose. Nous avons une centrale nucléaire à 80 kilomètres d'ici, peut-être qu'un jour, elle nous posera problème. Nous avons réfléchi là-dessus, nous nous sommes gratté la tête en disant « qu'est-ce que nous pouvons faire ? ». Ensuite, dernière série de risques, c'est la cinquième, ce sont les risques sanitaires et médicaux, dans lesquels rentrent toutes les épidémies, les déviations de comportement. Comment cela se structure ? Tout d'abord, nous avons une première partie pour chaque risque, qui est une étude du risque. Grattez un petit peu dans votre intellect tout ce que ce risque peut comporter. La deuxième partie, c'est une réflexion autour de : quelle prévention pouvons-nous mettre en place pour diminuer ce risque ? La troisième partie, vous y retrouverez le petit côté militaire, il y a toujours les consignes nécessaires pour que tous ceux qui interviennent, qu'ils soient élus ou personnel de la mairie, n'aillent pas, par des initiatives malheureuses, à l'encontre des intérêts de la municipalité ou n'aillent pas se mettre en danger. Ensuite, comme il est idiot de réinventer le fil à couper le beurre tous les matins ou tous les ans sur des domaines, la quatrième partie est une bibliothèque pour chacun des risques. C'est à la fois une bibliothèque pour mettre les nouveaux documents qui nous viennent de la préfecture ou y mettre les plans de prévention que nous sommes tenus de réaliser maintenant, aujourd'hui, chaque fois que nous faisons une grande manifestation, Oxyg'Hem, la braderie, etc. Bien entendu, ce n'est absolument pas verrouillé. Vous voyez qu'à tout moment, nous pouvons rajouter dix feuilles, dix intercalaires plastiques et un nouveau risque. Je pense par exemple au risque plus fréquent actuellement que sont pour nos jeunes les risques de dérives vers ce que vous savez ou encore d'autres risques qui peuvent vous venir en tête. Si vous avez d'ailleurs une idée quelconque, dans un domaine de risque, que nous pourrions prendre en compte, n'hésitez pas, faites une fiche avec vos éléments à Monsieur le Maire et nous la travaillerons pour la rajouter à l'intérieur de ce document qui est modifiable et modulable à merci. Je vous conseille, s'il y en a parmi vous qui sont intéressés par un risque particulier, d'aller voir Jérôme, de passer une heure pour ce document et de donner votre avis. Bien entendu, je vous le demanderais instamment, ce document reste chez le DGS. Pour ne pas affoler la population, ce document ne se dupliquera pas à l'infini. Et ensuite, ce document, pour rester cohérent et ne pas perdre un dossier un jour, un autre dossier le lendemain, il reste sous la main du DGS. Je vous remercie.

**M. Pascal NYS :** Oui ? Tu veux peut-être lire le document tout de suite ? Tu as une heure devant toi ? On va te mettre dans un bureau.

**Mme Karima CHOUIA :** Non pas tout de suite. Merci, Jean-Marie, c'est un gros travail. Juste quelques petites réflexions ou remarques. Les risques, effectivement, sont multiples, nous avons quand même un devoir de communication important. L'éducation joue un rôle essentiel dans la gestion des crises. Si, collectivement, nous savons déjà où nous allons et qui fait quoi, c'est un bon début. Et cela, c'était important. Sur certains points précis, sur la sécurité et les attaques terroristes, effectivement, c'est un sujet sensible, où il est facile d'agiter les peurs. Le problème de sécurité se pose vraiment dans notre pays. De toute façon, l'actualité des dernières années nous a montré que c'était bien réel et majeur. C'est bien pris en compte dans ce document. Sur le risque lié à l'eau, la ville de Hem est quand même très touchée, très concernée sur les risques notamment d'inondations. Ils peuvent être importants dans notre ville à cause de l'imperméabilisation des sols, qui empêche une bonne infiltration directe des eaux de pluie. Il va falloir penser à ces bassins, avec la Tribonnerie que nous allons macadamiser, il faudra aussi penser à tous ces bassins d'orage, bassins tampons. C'est des dispositifs qui ont des coûts très élevés qu'il faut prendre en compte à chaque fois que nous mettons en œuvre des projets de construction. Sur le risque nucléaire, tu as parlé de la centrale de Gravelines, effectivement, elle est à portée de nuages. En cas d'accident, les émanations radioactives du même ordre que celle de Fukushima, en cœur d'un milieu urbain, de milliers d'habitants, peuvent nous atteindre et faire très

mal. C'est pour éviter ce risque que les écologistes prônent une sortie du nucléaire et l'accélération de la transition énergétique. Les dangers du nucléaire sont clairement énoncés, tout le monde les connaît : les décès, les risques de cancer, les anomalies génétiques, les contaminations irréversibles de la faune et de la flore. Nous pouvons toujours penser que nous en faisons trop, qu'il ne faut pas agiter de chiffon rouge inutilement, mais aucun risque ne peut être écarté aujourd'hui. En tout cas, merci pour ce document.

**M. Francis VERCAMER :** J'aimerais que nous puissions travailler sur la panne géante électrique. Quand nous écoutons les informations, nous voyons bien qu'en hiver, il peut y avoir une panne géante et je ne vous raconte pas le problème que nous aurions s'il n'y avait plus d'électricité sur la ville.

**M. Jean-Marie DEGALLE :** Nous allons réfléchir à cela, parce qu'effectivement, cela peut être pénalisant. Juste un petit point, les inondations rentrent bien sûr dans les aléas climatiques. C'est prévu. Le but de la deuxième fiche, « recherche d'actions préventives », cela répond souvent à ce que vous avez demandé. Maintenant, cela peut être amélioré, je vous attends.

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vous propose de passer au vote. Qui est pour ? Jean-Marie, tu viens de faire l'unanimité. Je vous remercie. Avant de clore la séance, je vous rappelle que d'ici quelques minutes, nous allons pouvoir déguster le nouveau Beaujolais, tous ensemble. La séance est levée.

Vote : Unanimité

*La séance est levée à 20 heures 45.*

Prénom NOM

Prénom NOM

Le Président

Le Secrétaire

---

*NB : Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA ([www.codexa.fr](http://www.codexa.fr))  
puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire.*

---